

Chez les Chats Fourrés : À propos d'antimilitarisme

Qui Cé

Qui Cé

Chez les Chats Fourrés : À propos d'antimilitarisme
9 novembre 1905

extrait le 8 septembre 2026 de l'*anarchie*, tiré d'*Archives
autonomies*

bibliotheque-anarchiste.com

9 novembre 1905

Nos amis ont appris, avec plaisir, que les chats-fourrés avaient ouvert leurs griffes pour L. Grandidier, et c'est à peine s'ils ont eu le temps de plaindre ce chimiste prêt à déposer sa matière dans le paquet d'un copain.

Mais il n'en a pas été de même partout. Lemaire est encore enfermé. On ne lui a même pas accordé la liberté provisoire contre tous les us et coutumes pratiqués en matière de procès de presse.

De plus notre camarade Charles Mochet, pour une *Lettre ouverte à un conscrit* est arrêté depuis plus de trois semaines à Marseille. Marestan signale qu'aucune raison ne peut expliquer cette détention préventive, car « légalement » parlant, notre ami est un honnête homme.

Libertad signalait déjà l'attitude prise envers Lemaire. Rappelons encore pour Lemaire et pour Mochet, pour tous ceux de province qui peuvent être dans le même cas, qu'il n'y a sur le territoire français qu'une seule justice se servant d'un seul et même code.

Pourquoi alors ces différences de traitement entre l'antimilitariste de province et celui de Paris. Pourquoi Hervé, Bousquet dehors, Lemaire et Mochet dedans ? Il ne faut pas deux poids et deux mesures, il n'en faut qu'une.

Ou même pas du tout.

Qui Cé